La gazette de Garancières

JUMELAGE : 10ÈME ANNIVERSAIRE

Cœur d'Yvelines

N°19 - Printemps 2017

sommaire

4 **CULTURE**
Bibliothèque / 4
Spectacles / 5

6 **MAIRIE**
Jumelage / 6
Fête de la St-Pierre / 7

8 **ÉVÉNEMENTS**

9 **VIE LOCALE**

10-11 **SOLIDARITÉS**

11 **ÉTAT CIVIL**

12 **EN BREF**

Le Blog de la municipalité de Garancières

Toute l'actualité de votre commune sur : mairie-garancieres78.fr

Abonnez-vous à la newsletter (en bas à gauche de la page d'accueil). Vous pouvez vous désabonner à tout moment.

Ou consultez le blog régulièrement.

VOTRE MAIRIE

Tél : 01 34 86 41 33 - Fax : 01 34 86 60 16
Site : mairie-garancieres78.fr
Courriel : contact@mairie-garancieres.com

Maire : M. Christian LORINQUER

Heures d'ouverture de la mairie
Lundi - mardi - mercredi - jeudi et vendredi de 10 h à 12 h 15
Lundi - mercredi - jeudi et vendredi de 16 h à 18 h
Samedi de 9 h 30 à 12 h

Printemps 2017 **la Gazette** de Garancières

Directeur de la publication : Christian Lorinquer
Rédacteur en chef : Pascal Prompt
Comité éditorial : commission Communication
Aurélie Charveriat, Jean Paul Fauché, Edith Froger, Gabrielle Henriet, Ghislaine Libouton, Magali Seyssel
Réalisation : JPF [concept original : agence Rampazzo]
Crédit photos : Pascal Prompt, les élus et les associations
Impression : OFFSET ECLAIR - Rambouillet
Ce journal est imprimé sur papier recyclé.

Elections

Inscription sur les listes électorales

Un acte essentiel pour la démocratie

Le Maire, Christian Lorinquer, remet aux jeunes électeurs leur première carte électorale.

Résultats du 2ème tour de l'élection présidentielle du 7 mai 2017 à Garancières

- Emmanuel MACRON : 896 voix > **68,6%**
- Marine LE PEN : 410 voix > **31,4%**

Inscrits : 1 784
Votants : 1 474
Exprimés : 1 306
Blancs : 142
Nuls : 26

Bibliothèque municipale

Lectures et contes

Un lieu culturel en développement

Depuis l'arrivée de notre nouvelle bibliothécaire en octobre dernier, tous les rendez-vous d'animation et de médiation ont repris :

◆ deux Rendez-vous Contes ont été programmés (décembre et mars) ;

◆ le café-littéraire se retrouve une fois par mois et publie désormais ses commentaires autour des lectures échangées ;

◆ pour la jeunesse, les classes élémentaires sont accueillies régulièrement et les groupes de TAP chaque semaine. D'autre part, les assistants maternels bénéficient d'un moment bébé-lecteur.

Une bibliothécaire à plein temps

Au vu du développement de l'activité, le Conseil municipal a adopté le principe de transformer le poste en temps complet. Il sera effectif dès la rentrée de septembre et un nouveau planning d'ouverture au public sera mis en place.

Questionnaire

Il y a sept ans que la bibliothèque est devenue municipale. Afin de mieux connaître vos attentes, un questionnaire sera diffusé très prochainement qui nous permettra de poursuivre nos actions au plus près de l'attente des lecteurs.

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER SUR LE SITE.

Remerciements

Aux côtés de Catherine, notre bibliothécaire, deux bénévoles apportent un coup de main efficace selon leur disponibilité. L'un d'entre eux a souhaité lever le pied après plusieurs années de présence régulière. Merci Edouard pour votre engagement et votre bonne humeur ! ◆

BmG
01 34 86 51 56
garancieresbiblio@orange.fr
L'actualité sur le blog : bibliogarancieres.over-blog.com

La commune a rejoint cette année la programmation de la Barbacane de Beynes. Le prochain rendez-vous :

Apéro-concert

JereM & Oriane Lacaille

Samedi 10 juin à 19h
Durée : 1h
Réservation obligatoire :
09 78 03 82 15 /
reservation@labarbacane.fr
GRATUIT / BAR SUR PLACE
Salle des fêtes de Garancières

Chaque saison, La Barbacane invite des musiciens à se produire dans plusieurs lieux de la campagne yvelinoise à l'occasion d'une tournée d'apéro-concert. Le concept est simple : à l'heure de l'apéro, un concert gratuit d'une heure, un bar sur place et une très bonne ambiance !

Cette saison, ce sont **JereM & Oriane Lacaille** qui sont en tournée (dernière représentation à Garancières).
Lui empoigne sa guitare ou son ukulélé. Elle, ses kayamb et caron (percussions traditionnelles) et y ajoute son métissage réunionnais. De rythmes en mélodies détournés par les Caraïbes et l'Afrique, ils font glisser le quotidien dans la poésie dépaysée d'un tour du monde immobile. Les deux voix douces et ensoleillées de **JereM & Oriane** transmettent au public bonne humeur et nonchalance. ◆

Temps d'activités périscolaires

POSTES A POURVOIR

Les Temps d'activités périscolaires (TAP) sont en place dans les écoles de Garancières depuis 3 ans. Un large éventail d'activités est proposé aux enfants tout au long de l'année par environ 15 à 20 intervenants.

Afin de préparer la rentrée 2017-2018, la municipalité recherche dès maintenant, des animateurs des Temps d'activités périscolaires.

Si vous avez une compétence à partager pendant 1 heure
◆ lundi et vendredi de 15h30 à 16h30
◆ et/ou mercredi de 8h30 à 9h30,
avec des enfants de maternelle et/ou d'élémentaire, quel que soit votre domaine : sportif, culturel, langues étrangères, etc,
adressez votre candidature (CV et lettre de motivation) en précisant vos compétences,
avant la fin juin,
à l'attention de :
Commission scolaire et périscolaire
Par courrier :
Place de la Mairie
78890 GARANCIERES
Par mail à :
contact@mairie-garancieres.com

Hommage

UN ADIEU ÉMU À HEINZ MEYER

Am 22. Dezember hat sich unser Freund Heinz Meyer von uns verabschiedet.
Heinz war für uns alle ein sehr guter Freund. Wir erinnern uns an seine Fröhlichkeit und an seinen Willen, immer etwas Neues zu entdecken, und es war immer so interessant, mit ihm zu diskutieren.
Heinz zeigte ein grosses Interesse für die Partnerschaft.
Wir sind bei Monika und Ilse in Gedanken.
Wir werden Heinz niemals vergessen.

Le 22 décembre, notre ami **Heinz Meyer** nous a quittés. Heinz était pour nous tous un très bon ami. Nous nous souvenons de sa gaité et de ses connaissances, toujours quelque chose à découvrir, et il était toujours très intéressant de discuter avec lui.
Heinz montrait un très gros intérêt pour le jumelage.
Nous pensées vont à Monika et à Silke.
Nous n'oublierons jamais Heinz.◆

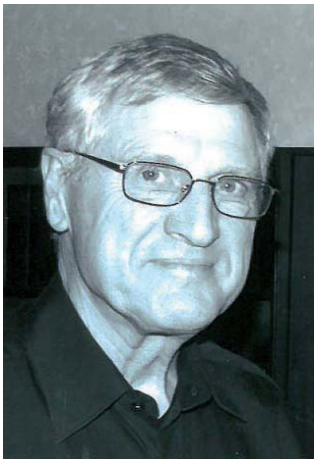

Jumelage

Anniversaire

Le jumelage entre Garancières et Scheden fête ses 10 ans

C'est en 2007 que fut signé l'acte de jumelage entre nos deux communes, tout d'abord à Scheden, puis en 2008 paraphé de nouveau à l'occasion du premier accueil à Garancières d'une petite délégation de nos nouveaux amis allemands.

Depuis, en alternance chaque année, notre échange se poursuit à l'occasion de voyages en délégations qui grandissent à chaque échéance.
Un programme de découvertes mutuelles est organisé pour permettre aux participants de mieux connaître nos régions et nos pays respectifs, toujours dans la joie et la bonne humeur. Les familles hôtesses ont aussi l'occasion d'approfondir les échanges et au fil du temps, les rencontres se sont personnalisées dans un cadre privé, au-delà des délégations annuelles.

2017 est donc le dixième anniversaire de notre jumelage

C'est au tour de Garancières de recevoir une délégation de Scheden. Ce rendez-vous a été programmé à l'occasion de la fête de la Saint-Pierre, du 22 au 25 juin.
Nous avons voulu que cet anniversaire s'intègre complètement dans la fête pour s'adresser à toute la population.
Nos amis de Scheden ont prévu de jouer le jeu également et repousseront leur retour pour participer pleinement à la fête.

Temps forts du dixième anniversaire

◆ Le Conseil municipal a adopté l'idée de baptiser le jardin public à côté de l'église « jardin de Scheden ». Il sera inauguré le samedi 24 juin à 11h30.
◆ Samedi soir, au moment du repas moules-frites organisé par le Comité des fêtes, un gâteau d'anniversaire sera partagé avec la population qui participe au repas.
◆ Dimanche 25 juin, nos amis de Scheden ouvriront un stand de restauration allemande à l'heure du déjeuner, pendant le vide-greniers (saucisse, bretzel, bière…).
Nous espérons vous retrouver nombreux sur les différents rendez-vous de ce grand week-end festif ! ◆

Du vendredi 23 au dimanche 25 juin

Au cœur du village

Fête de la Saint Pierre et anniversaire du jumelage avec Scheden

Jeudi 22 juin

En soirée, **repas d'accueil** de la délégation de Scheden par le Comité de jumelage et hébergement dans les familles.

Vendredi 23 juin

Visite de Rouen avec le Comité de jumelage et temps privé avec les familles hôtesses.
22h : retraite aux flambeaux – départ de la salle des fêtes et ouverture de la fête foraine.

Samedi 24 juin

En journée, diverses visites organisées dans la région pour nos visiteurs.

11h30 : inauguration du « jardin de Scheden » (à côté de l'église) suivi d'un pot amical,
Après-midi : Fête foraine,
19h : le repas moules-frites et le gâteau d'anniversaire du jumelage,
23h : le feu d'artifice.

Dimanche 25 juin

Le vide-greniers dans les rues de centre village.
Un stand de restauration allemande sera tenu à l'heure du déjeuner par nos amis de Scheden.
Départ de la délégation en début d'après-midi. ◆

Pourquoi pas you ?

COURS D'ANGLAIS

L'association English Learning de La Queue-lez-Yvelines est un club dynamique, animé par une professeure certifiée.

Son activité : dispenser des cours d'anglais à un public divers et varié d'un niveau intermédiaire ou avancé.

Pourquoi un cours d'anglais ?

◆ Pour rafraichir son anglais de lycée.

◆ Pour entretenir et améliorer sa pratique de l'anglais (voyages, travail, jumelage…).

◆ Pour se préparer en individuel à la validation de l'English topic.

Nous travaillons autour de textes d'actualité dans une ambiance cordiale et bienveillante.

À la rentrée 2017, en journée, nous prévoyons deux cours de 50 min, en plus du cours de niveau avancé en soirée :

◆ 1 cours de niveau pré-intermédiaire

◆ 1 cours de niveau intermédiaire.

Les cours se tiendront à La Queue-lez-Yvelines et à Garancières.

Une pré-inscription pour ces cours est souhaitée en contactant à cette adresse mail : chantalprompt@gmail.com

Come on, join us ! ◆

Le calendrier de vos sorties

Sauf indication contraire, les événements se déroulent à la salle des fêtes

Vendredi 9 juin

Les ateliers Théâtre de Gala présentent leur spectacle de fin d'année :
19 h : « Chasse aux sorcières » par le groupe enfants/ados ;
21 h : « Série Dario Fo » par le groupe ados/adultes et Baz'Arts Scénik.

Samedi 10 juin à 19 h

APÉRO-CONCERT dans le cadre de la saison de la Barbacane
JereM & Oriane Lacaille, rythmes et mélodies des Caraïbes à l'Afrique
réservation obligatoire : 09 78 03 82 15 / reservation@labarbacane.fr

Dimanche 11 juin - GALA de fin d'année suite

> 16 h30 : « Chasse aux sorcières » par le groupe enfants/ados
18 h : « Série Dario Fo » par le groupe ados/adultes et Baz'Arts Scénik
> Les ateliers Arts plastiques s'exposent à la salle Echanges
Samedi 10 de 12 h30 à 18 h [vernissage en musique à 12 h30]
et **dimanche 11 juin** de 14 h à 18 h

Samedi 17 juin à 20 h30

DANSE : spectacle de fin d'année de Choré-Art.

Dimanche 18 juin à 17 h

CONCERT de fin d'année de l'Ecole de musique.

ACCUEIL d'une délégation de Scheden dans le cadre du jumelage
du jeudi 22 au dimanche 25 juin

et
FÊTE DE LA SAINT-PIERRE au centre du village
du vendredi 23 au dimanche 25 juin

vendredi à 22 h : retraite aux flambeaux / ouverture de la fête foraine
samedi à partir de 19 h : moules frites, soirée dansante.
Feu d'artifice vers 23 h
dimanche : vide-greniers
Attractions foraines pendant les 3 jours

Samedi 1er juillet

Kermesse des écoles

Dimanche 2 juillet à partir de 14 h

L'USY fête son 40ème anniversaire au Gymnase du Lieutel
La Queue-lez-Yvelines

Samedi 9 septembre

Forum des inscriptions des associations GALA et Choré-art

Dimanche 10 septembre

Super stock-cars organisé par le Comité des fêtes

Environnement

De l'art du vivre ensemble

Quelques règles de bon voisinage

Interdiction de brûlage des déchets verts

Une circulaire préfectorale du 18 novembre 2011, toujours en vigueur, rappelle l'interdiction de brûlage à l'air libre de tous déchets, y compris les déchets verts. Les déchets verts relèvent de la catégorie des déchets ménagers et assimilés. Leur brûlage est interdit en vertu de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental.

Le brûlage des déchets végétaux est interdit toute l'année sur le territoire communal. Nous vous rappelons qu'un **ramassage hebdomadaire des déchets verts** a lieu le lundi **(sortir les sacs de déchets verts le dimanche au soir)** et que vous avez la **possibilité de déposer vos déchets verts également en déchetterie**.

Élagage des arbres et taille des haies

La réglementation concernant les arbres et haies entre propriétés est définie par les articles 670 à 673 du code civil.

En conséquence, lorsque les branches surplombent le fonds du voisin, ce dernier peut obliger le propriétaire de l'autre fonds à couper les branches au niveau de la limite séparatrice, mais ne peut le faire lui-même. Sur voies publiques, conformément à l'article L2212-2 du code général des collectivités territoriales, le maire peut imposer aux riverains de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité de passage. Le maire peut y procéder d'office, aux frais du propriétaire.

En conséquence, il appartient à chaque propriétaire de veiller régulièrement à ce que les branches des arbres et haies ne dépassent pas les limites de sa propriété.

Lutte contre le bruit

L'article 10 de l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2012 toujours en vigueur indique que les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils **susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que :**

- **les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;**
- **les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h ;**
- **les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.** ◆

Pour le bien-être de tous, merci de respecter ces règles.
En cas d'infraction, notre police municipale interviendra.

Aventure solidaire

RAID 4L TROPHY

Le Raid 4L Trophy est un raid automobile solidaire destiné aux étudiants, organisé par l'entreprise DESERTOURS en partenariat avec l'École supérieure de commerce de Rennes. L'objectif premier est que les 4L, au nombre de 1300 voitures environ, vont devoir parcourir **6000 kilomètres** jusqu'à l'arrivée, prévue à Marrakech... après avoir traversé l'**Espagne**, puis foncé sur les routes marocaines pour atteindre le **désert**, à travers dunes et pistes.

Le **4L Trophy** n'est pas une course de vitesse mais d'orientation. C'est aussi un **raid solidaire** puisque chaque équipage doit apporter des fournitures scolaires qui sont remises au milieu du raid à Merzouga à l'association **Enfants du désert**. Le raid du 4L Trophy 2018 se déroulera du 15 au 25 février 2018.

Alexandre GRASSINEAU et Antonin LOURIER, que l'on connaît à Garancières, vont faire partie de l'aventure. Nous présenterons leur projet dans la prochaine Gazette. D'ici là pour connaître leur démarche : franginsdusoleil@gmail.com 06 42 25 22 75 ou 06 46 00 44 19

La municipalité de Garancières les soutient. ◆

Emploi

DU NOUVEAU POUR LA MISSION LOCALE

La Mission locale a un nouveau site internet : **www.rambouillet-mlidf.org**
Un nouveau dispositif voit le jour en 2017, créé et financé par l'Etat pour faciliter l'accès des jeunes à l'autonomie, l'emploi et la formation.
La garantie des jeunes est mise en place pour les jeunes âgés de 18 à 25 ans, sans condition de diplôme.◆

Permanence à Garancières : les 1er et 3ème lundis du mois de 9h30 à 12h
Prendre rendez-vous auprès de la mission locale de Rambouillet
> 01 34 83 34 12

Personnes âgées

ÊTRE AIDÉ À DOMICILE

Service d'aide et de soutien à domicile, adressez-vous au CCAS, en mairie.

◆ **Le portage de repas à domicile** : il permet de continuer à manger des repas complets et équilibrés sans avoir à faire les courses ou la cuisine.

◆ **La téléassistance** : ce service permet de sécuriser les personnes qui vivent seules. En cas de problème (chute, malaise), la personne peut contacter une plateforme téléphonique 24/24h.◆

Votre contact :
01 34 86 55 25

CCAS

Actions de proximité

Le bilan financier 2016 du Centre communal d'action sociale

En 2016 le budget primitif du CCAS était d'un montant de 17 864,61€
Le montant des dépenses s'est élevé à 11 864,61€, dont vous trouverez le détail ci-dessous.

◆ Les secours : il a été attribué 5 secours pour un montant total de : 1 057,86€.

◆ Les allocations énergie : 16 bénéficiaires pour 1 280€.

◆ Le colis de Noël : il a été attribué 29 colis « homme », 57 colis « femme », 31 colis « couple » et 5 colis « hôpital », le tout pour un montant de 5 515,50€. Ce colis est attribué à partir de l'âge de 75 ans.

◆ Le repas des anciens : il a réuni 133 personnes, soit 22 personnes de plus qu'en 2015 ; sont invitées les personnes à partir de 70 ans.
Le repas est financé par la commune, le CCAS se charge de l'organisation.

◆ Le montant des subventions aux associations est de 1 050€ : ADEP (Association d'Entraide des Polios et Handicapés), Association familiale du canton, Bouée d'espoir, CODERPA Yvelines (comité départemental des retraités et personnes âgées), Hôtel Saint Yves, Secours catholique.

◆ La mission locale perçoit une participation de 0,95€ par habitant soit un montant de : 2 311,35€

◆ Et divers achats pour les fêtes et cérémonies : 649,90€
Le CCAS agit à la demande pour toute personne en difficulté. ◆

En cas de besoin prendre un rendez-vous en Mairie au 01 34 86 55 26 ou par mail : ccas@mairie-garancieres.com

Le carnet

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Emilie DROUIN et Thibaud JOUVET, le 7 avril 2017

Naissances

Nos vœux de bienvenue à

Augustin, Charles, Martin, François GIRARD, le 4 octobre 2016
Inès, Claudie, Sylvia BONAMY, le 17 octobre 2016
Evann, Christian, Gildas AVRIL FLECHE, le 21 octobre 2016
Mayeul, Marie, Joseph LE COMPASSEUR CREQUI MONTFORT de COUTIVRON, le 24 octobre 2016
Enzo, Claude, Jean FOUREZ PITAVY, le 27 octobre 2016
Ayden GERMAIN, le 11 novembre 2016
Apolline, Evelyne, Myriam HAMEL, le 16 décembre 2016
Evann, Jacques LECHUGA, le 31 janvier 2017
Pauline, Maya SOSSON, le 21 février 2017
Aaron ANGEL TORRES, le 21 février 2017
Timéo, Jérémy, Maurice TOULOTTE, le 31 mars 2017
Holya ABDERRAZEK, le 8 avril 2017
Camille, Mathilde, Denise BUGEJA, le 14 avril 2017
Sarah SANGUINETTI, le 14 avril 2017

Décès

Nos témoignages de sympathie aux familles

Louis LIBAULT, le 27 décembre 2016
Olive BENOIST, le 12 janvier 2017
Juba LE COMPAGNON, le 12 janvier 2017
Pierre JACQUET, le 20 avril 2017
Fabienne AUBERT, le 26 avril 2017

À SAVOIR

Aide

ALLOCATION ÉNERGIE

Vous pouvez bénéficier d'une aide sur la consommation d'énergie de votre foyer. Cette aide est attribuée et révisée chaque année par le CCAS.
Pour l'année 2017, l'allocation est de 100 €.

Conditions d'attribution

- les personnes âgées de 60 à 65 ans, retraitées, n'ayant plus d'activités rémunérées et non imposables sur le revenu,
- les personnes âgées de 65 ans et plus, non imposables sur le revenu.

Pièces à fournir

Pièce d'identité
Avis d'imposition 2015
Relevé d'identité bancaire
Si vous êtes concernés, déposez votre dossier en mairie avant le 30 juin 2017.

Restaurant

CRÊPES ET COMPAGNIE

Ce restaurant a ouvert ses portes à l'automne dernier au 6 rue Noël Benoist à Garancières. ◆

Pour réserver :
01 34 86 17 07
06 45 01 92 22
crepesetcompagnie@bbox.fr

Réouverture d'un supermarché

sous l'enseigne CASINO

Le 31 mai, le supermarché rouvre ses portes sous l'enseigne Casino.

Monsieur Da Costa, issu de la grande distribution, a le plaisir de reprendre l'activité supermarché sur la commune de Garancières.

Ouverture le 31 mai 2017

Horaires : du lundi au samedi de 8h30 à 20h.
Le dimanche de 9h à 13h.

Services

- station service ;
- dans la galerie : pressing et cordonnerie (en attente de confirmation) ;
- livraison à domicile.

Très prochainement : DRIVE, sous forme d'un service de commandes préparées. ◆